

PIÉMONT DES VOSGES

E

T

R



BARR - OBERNAI - ROSHEIM

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Piémont des Vosges

PRÉAMBULE	3
GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT	
I. TERRITOIRE DU PIÉMONT DES VOSGES EN 2024	4
2. INSTANCES DU PETR	7
2.1. Le Bureau Syndical	7
2.2. Le Comité Syndical	9
2.3. Le Conseil de Développement Territorial	12
3. MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS	13
3.1. L'équipe du PETR	13
3.2. Le rapport financier	15
COMPÉTENCES, MISSIONS ET ACTIONS	
I. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & PLANIFICATION	16
I.1. Le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale	16
I.2. Le Pacte Territorial de Réussite pour la Transition Écologique : une dynamique consolidée en 2024.....	16
2. TRANSITION ENERGÉTIQUE	17
2.1. Le service France Rénov'	17
2.2. Le Plan Climat Air Energie Territorial	18
2.2.1. Une concertation territoriale élargie et renouvelée	18
2.2.2. Un partage des contenus avec les intercommunalités	19
2.2.3. Objectifs, stratégie et validation politique	19
3. PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	20
3.1. La Trame Verte et Bleue du Piémont des Vosges	20
3.1.1. Une action intégrée dans les politiques environnementales du PETR	20
3.1.2. Le partage d'information et la sensibilisation du public	21
3.1.3. La mise en œuvre des actions TVB via les chantiers participatifs	22
3.2. La Trame Noire du Piémont des Vosges.....	23
4. MOBILITÉ	24
4.1. La Fête du Vélo du Piémont des Vosges	24
4.2. Le Défi «J'y vais»	25
4.3. L'étude territoriale sur la mise en place de flottes à faibles émissions	25
5. TOURISME	26
5.1. Le Club Tourisme de Savoir-Faire	26
5.2. Le label "Accueil vélo"	26
6. LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE : UN OUTIL AU SERVICE DU TERRITOIRE	27
6.1. Le SIG : Observatoires territoriaux	27
6.2. Un appui direct aux collectivités	27
6.3. Conception et réalisation des cartes pour le Plan Climat	27

Rapport d'Activités 2024 du PETR du Piémont des Vosges

Réalisation : PETR du Piémont des Vosges - juillet 2025

Illustrations : PETR PV, Canva, Designed by sentavio / Freepik, dna- Jean-Paul KAISER, Mairies de Barr, Obernai, Rosheim, Innenheim, Griesheim-près-Molsheim, Reichsfeld, Krautergersheim, Ottrott, OTI MSO, Marielle COLAS-SCHOLLY, CCPB, CCPO, G. ANDLAUER / Impression : Imprimerie KOCHER

Chères habitantes, chers habitants du Piémont des Vosges.

L'année écoulée marque une étape importante dans le parcours du PÉTR du Piémont des Vosges. À l'approche de la fin du mandat, nous pouvons mesurer le chemin parcouru collectivement, avec un sentiment de cohérence, de fidélité à nos engagements et de constance dans l'action.

Notre collectivité s'est affirmée comme un trait d'union entre les intercommunalités, au service des communes et de leurs habitants. Elle agit en articulation étroite avec les trois Communautés de Communes qui la composent, celles du Pays de Barr, du Pays de Sainte-Odile et des Portes de Rosheim en apportant un appui stratégique et technique sur des enjeux majeurs : urbanisme, transition énergétique, mobilités, biodiversité, habitat, tourisme...

Cette année encore, les projets engagés témoignent de notre capacité à faire converger les forces du territoire. Grâce à l'investissement des élus, à l'implication des techniciens, le PÉTR et ses intercommunalités consolident leur place comme structures d'ingénierie territoriale agiles, réactives et porteuses de sens.

Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires du PÉTR, élus locaux, services des Communautés de Communes, agents des offices de tourisme, et tous les acteurs engagés pour leur confiance et leur mobilisation. Je salue également le travail de l'équipe technique du PÉTR, dont l'expertise et l'engagement sont des leviers indispensables pour répondre aux défis de notre époque.

Alors que les transitions écologique, énergétique et démographique s'imposent à nos territoires, le rôle du PÉTR est plus que jamais stratégique pour une vision commune de notre territoire. C'est dans la concertation, la proximité et la clarté des orientations que nous continuerons à œuvrer pour un Piémont des Vosges solidaire, durable et ambitieux.

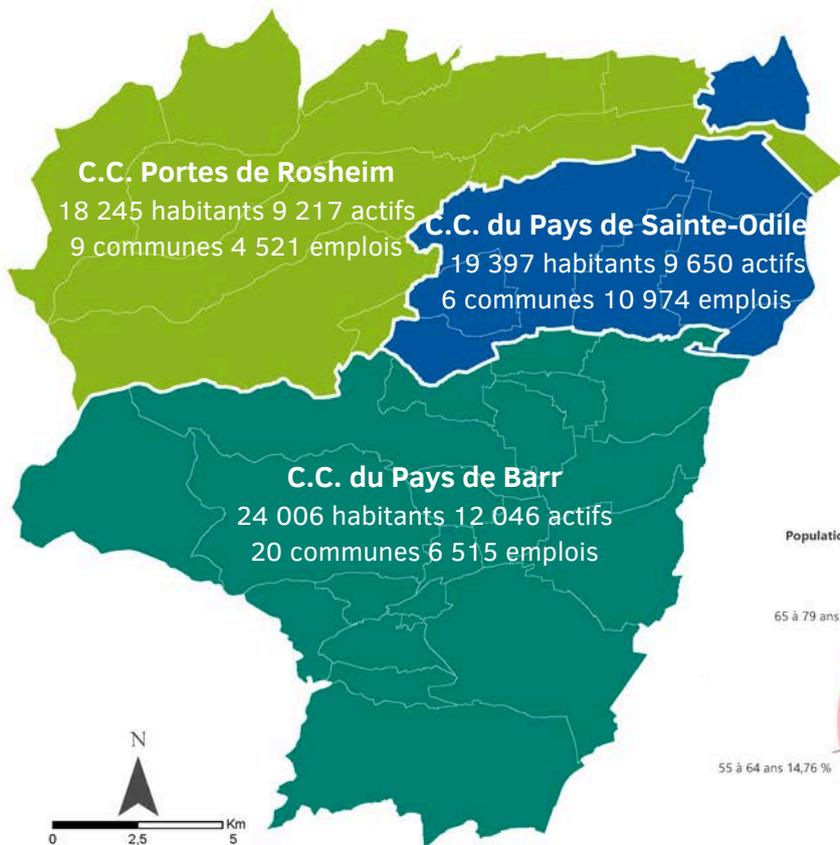
Je vous invite à découvrir, à travers ce rapport d'activités, la richesse des actions menées en 2024. Elles sont le reflet d'un territoire qui avance, uni et tourné vers l'avenir.



Michel HERR
Président du PÉTR

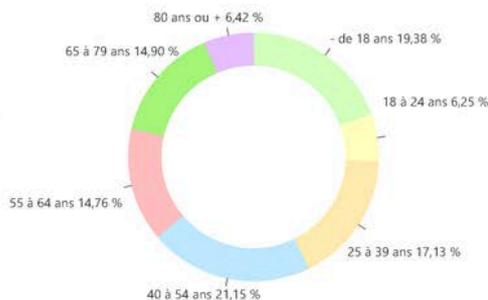


I. TERRITOIRE DU PIÉMONT DES VOSGES EN 2024

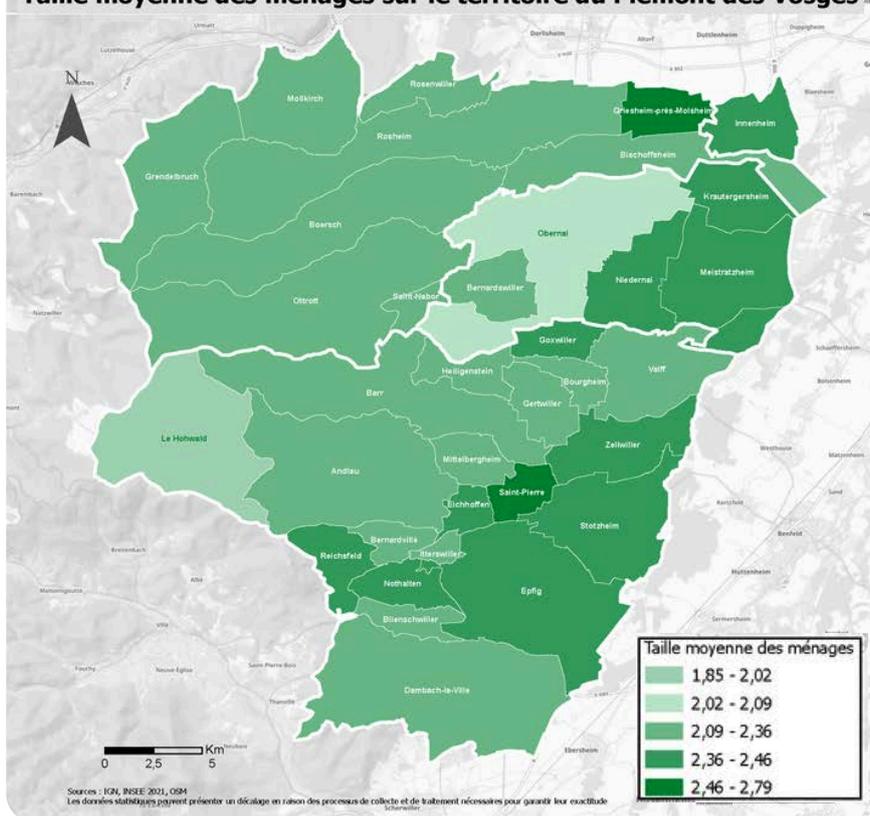


Sources : IGN, INSEE 2021.
Les données statistiques peuvent présenter un décalage en raison des processus de collecte et de traitement nécessaires pour garantir leur exactitude.

Population du Piémont des Vosges par grands groupes d'âge



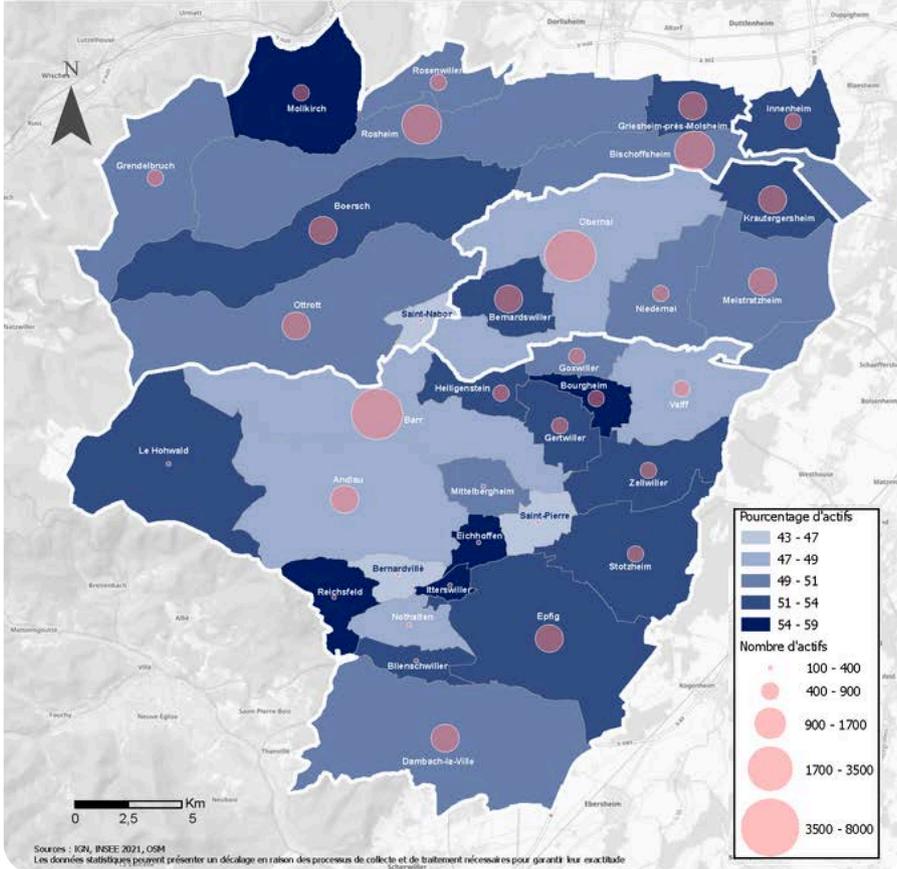
Taille moyenne des ménages sur le territoire du Piémont des Vosges



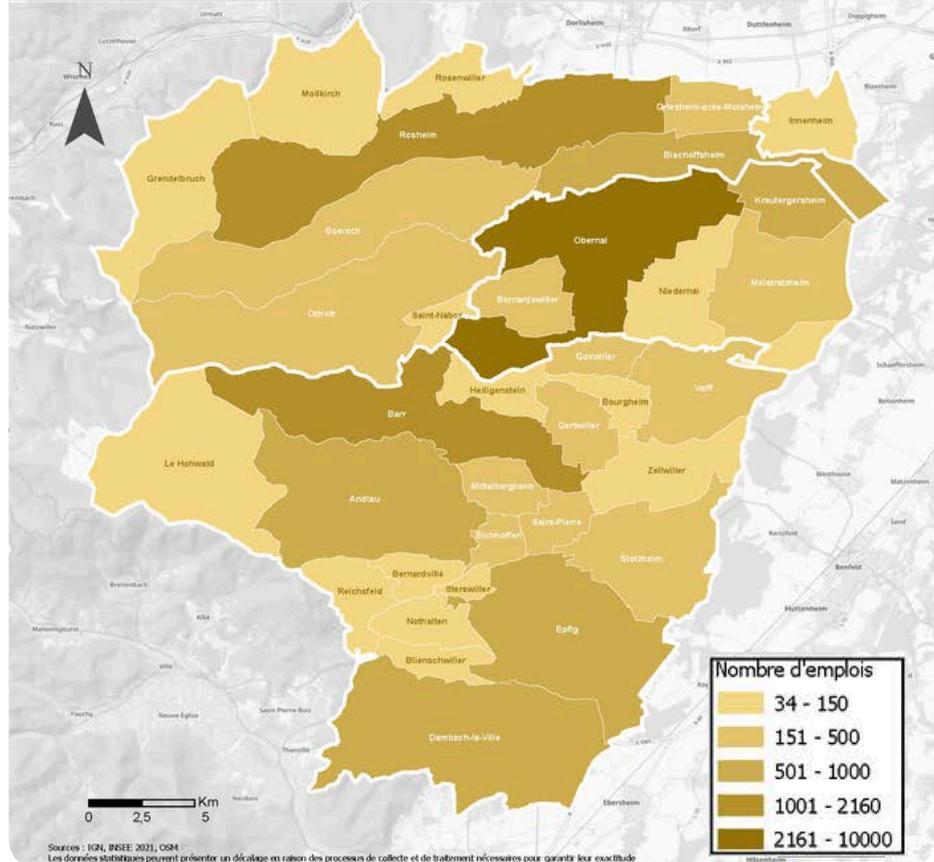
Sources : IGN, INSEE 2021, 0384
Les données statistiques peuvent présenter un décalage en raison des processus de collecte et de traitement nécessaires pour garantir leur exactitude.

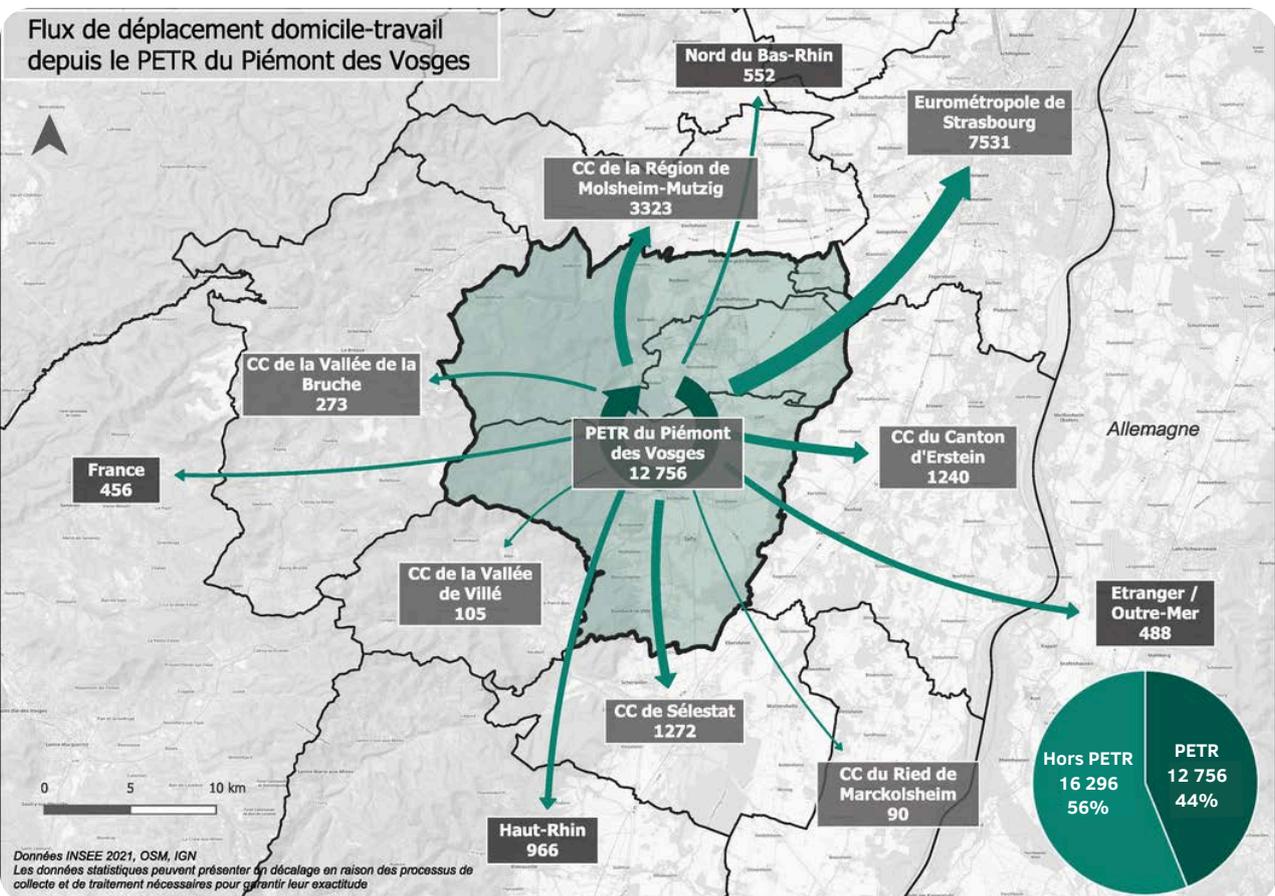
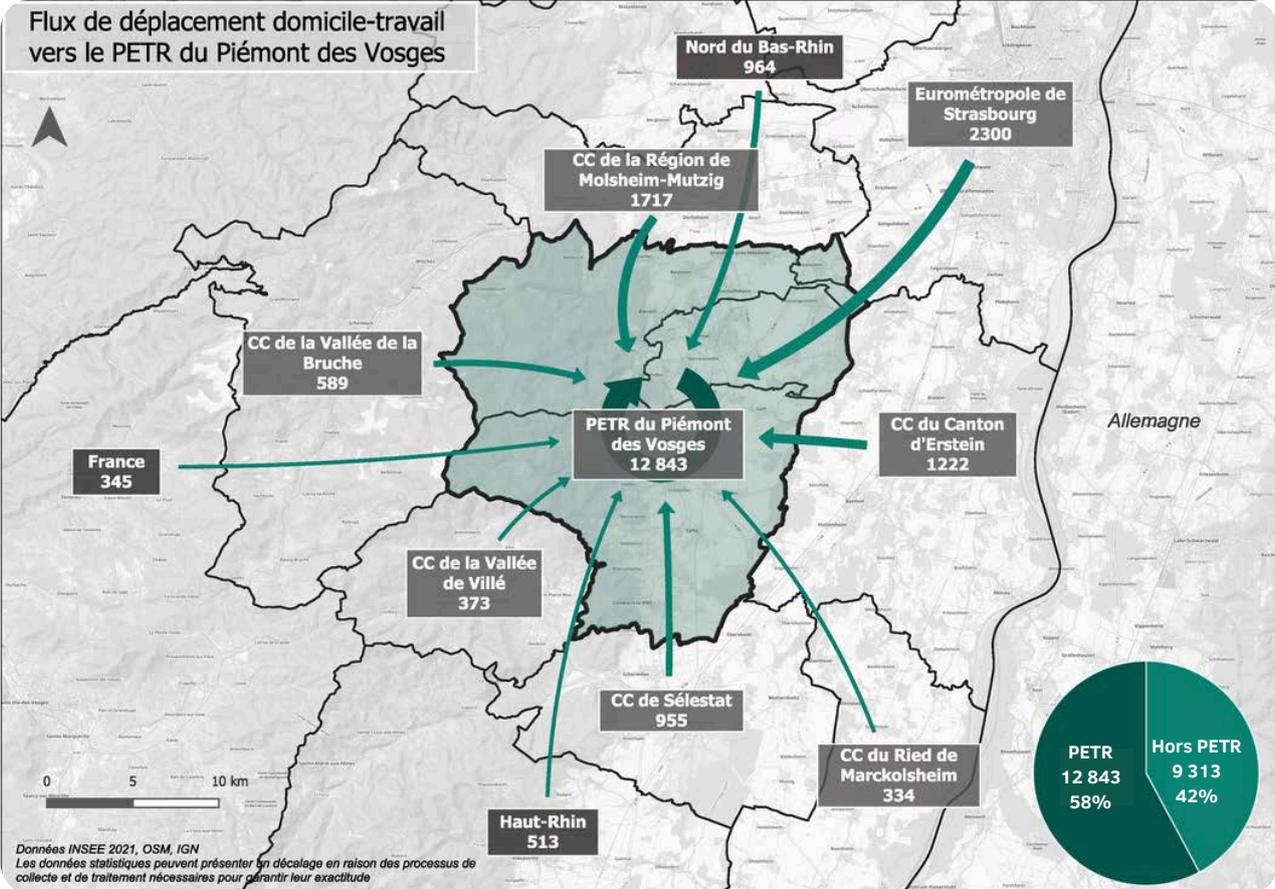


Population active sur le territoire du Piémont des Vosges



Nombre d'emplois sur le territoire du Piémont des Vosges







2. INSTANCES DU PETR

2.1. Le Bureau Syndical

Le Bureau Syndical est composé du Président du PETR, Monsieur Michel HERR, ainsi que de 8 autres élus désignés par délibération lors de l'installation du Comité Syndical en 2020. Chaque Communauté de Communes membre du PETR dispose donc de 3 élus au Bureau Syndical.

Communauté de Communes des Portes de Rosheim (CCPR)



M. Michel HERR,
Président de la CCPR, Maire de Rosheim et Président du PETR



M. Christophe FRIEDRICH,
Maire de Griesheim-près-Molsheim et 3ème Vice-Président du PETR



M. Claude DEYBACH,
Maire d'Ottrott



Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile (CCPO)



M. Bernard FISCHER,
Président de la CCPO, Maire d'Obernai et 1er Vice-Président du PETR



M. Jean-Claude JULLY,
Maire d'Innenheim



M. René HOELT,
Maire de Krautergersheim

Communauté de Communes du Pays du Barr (CCPB)



M. Claude HAULLER,
Président de la CCPB, Maire de Dambach-la-Ville et 2ème Vice-Président du PETR



Mme Nathalie KALTENBACH,
Maire de Barr



M. Vincent KOBLOTH,
Maire de Reichsfeld

Pour le bon fonctionnement de l'établissement public, dans un souci d'efficacité et de simplification, mais aussi pour répondre rapidement et dans les délais impartis aux sollicitations et avis qu'aurait à émettre le PETR, notamment en matière d'urbanisme, le Comité Syndical a délégué au Président et au Bureau certaines de ses attributions.

Pour l'année 2024, le Bureau Syndical s'est réuni à 8 reprises.



Lors de ses séances, le Bureau Syndical a émis les avis suivants :

Délibération n°1-2024 – Sollicitation d’une subvention FEADER pour l’étude « Trame Noire »

Le Bureau syndical approuve l’étude « Trame Noire du Piémont des Vosges » (67 025 € HT) visant à cartographier le réseau écologique nocturne et à proposer des actions sur l’éclairage. Il valide le plan de financement (80 % d’aides : 53 % FEADER, 27 % DREAL) et autorise le Président à déposer la demande de subvention.

Délibération n°2-2024 – Appel à projet « Flottes à faibles émissions »

Le PETR et ses trois communautés de communes se portent candidats à l’appel régional « Flottes à faibles émissions ». Ils manifestent un intérêt pour étudier l’implantation de stations multi-énergies et le verdissement des poids lourds et sollicitent des financements régionaux.

Délibération n°3-2024 – Permis d’aménager « Lotissement rue des Champs » à Epfig

Recevant un permis d’aménager de 61 logements sur 2,5 ha, le Bureau constate la compatibilité avec le SCoT. Il émet donc un avis favorable tout en rappelant les orientations 1.5.1 (densités nettes) et 1.6 (mixité sociale et logements aidés) du Document d’Orientations et d’Objectifs.

Délibération n°4-2024 – Permis de construire un EHPAD à Epfig

Le projet prévoit un nouvel EHPAD de 74 lits sur une parcelle urbaine de 6 569 m², en remplacement de l’établissement actuel. Jugeant l’opération compatible au SCoT, notamment à l’orientation 1.7 « Répondre aux besoins spécifiques des populations », le Bureau rend un avis favorable.

Délibération n°5-2024 – Demande de subvention régionale pour l’ingénierie territoriale

Afin de cofinancer les postes de Directeur et de Chargée de mission développement local, le PETR sollicite l’aide régionale (jusqu’à 40 % des salaires, plafonnée à 20 000 € par poste).

Délibération n°6-2024 – Avis sur le parc photovoltaïque flottant de Bischoffsheim

Le PETR confirme son avis favorable à l’installation de 38 100 panneaux flottants (23,8 GWh/an, -204 t CO₂/an) sur l’ancienne gravière de Bischoffsheim. L’opération respecte les orientations du SCoT sur la protection de la biodiversité (mesures compensatoires) et la transition énergétique.

Délibération n°7-2024 – Attribution du marché « Étude flottes à faibles émissions » (MP01-2024)

À l’issue d’une procédure adaptée (7 offres), le marché de prestations intellectuelles est attribué à EGIS pour 49 850 € HT (note : 88,2/100). Cette étude, décidée lors de la délibération n°2-2024, définira un schéma directeur des mobilités à faibles émissions pour accompagner le PCAET et les objectifs du SRADET.





2.2. Le Comité Syndical



Il se compose de **50 membres** représentant les trois Communautés de Communes du P.E.T.R. Le nombre de sièges tient compte du poids démographique de chacune d'entre elles : 20 pour le Pays de Barr, 15 pour le Pays de Sainte-Odile et 15 pour les Portes de Rosheim.

Lors des comités syndicaux du P.E.T.R., tenus le **8 février 2024** et le **19 décembre 2024**, les élus ont délibéré sur plusieurs décisions concernant divers domaines tels que le budget, l'adoption du Pacte Territorial - France Rénov' et l'engagement dans le nouveau Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) pour 5 ans.



Rossana BIAMONT

Conseillère Communautaire
Conseillère Municipale d'Ottrott

Rémy BOSCH

Conseiller Communautaire
Conseiller Municipal de Rosheim

Claude DEYBACH

Vice-Président
Maire d'Ottrott

Pascal ERB

Conseiller Communautaire
Adjoint au Maire de Griesheim-près-Molsheim

Pierre EYDMANN

Conseiller Communautaire
Adjoint au Maire de Grendelbruch

Christophe FRIEDRICH

Vice-Président
Maire de Griesheim-près-Molsheim

Michel HERR

Président
Maire de Rosheim

Colette JUNG

Conseillère Communautaire
Maire de Boersch

Jean-Philippe KAES

Conseiller Communautaire
Maire de Grendelbruch

Claude LUTZ

Vice-Président
Maire de Bischoffsheim

Joaquim MARQUES

Conseiller Communautaire
Adjoint au Maire de Bischoffsheim

Régis MULLER

Conseiller Communautaire
Maire de Saint-Nabor

Clément SENDEL

Conseiller Communautaire
Conseiller Municipal de Boersch

Mario TROESTLER

Conseiller Communautaire
Maire de Mollkirch

Philippe WANTZ

Vice-Président
Maire de Rosenwiller

**Frank BUCHBERGER**

Conseiller Communautaire
Adjoint au Maire d'Obernai

Robin CLAUSS

Conseiller Communautaire
Adjoint au Maire d'Obernai

Catherine EDEL-LAURENT

Conseillère Communautaire
Conseillère Municipale d'Obernai

Bernard FISCHER

Président
Maire d'Obernai

René HOELT

Vice-Président
Maire de Krautergersheim

Dominique JOLLY

Conseiller Communautaire
Adjoint au Maire de Niedernai

Jean-Claude JULY

Vice-Président
Maire d'Innenheim

Claude KRAUSS

Vice-Président
Maire de Meistratzheim

Denis LEHMANN

Conseiller Communautaire
Adjoint au Maire de
Krautergersheim

Pascal MAEDER

Conseiller Communautaire
Adjoint au Maire de Bernardswiller

Norbert MOTZ

Vice-Président
Maire de Bernardswiller

Isabelle OBRECHT

Conseillère Communautaire
Adjointe au Maire d'Obernai

Valérie RUSCHER

Vice-Présidente
Maire de Niedernai

Christiane SAETTEL

Conseillère Communautaire
Adjointe au Maire d'Innenheim

Francis WAGENTRUTZ

Conseiller Communautaire
Adjoint au Maire de Meistratzheim

**Pierre BACHER**

Conseiller Communautaire
Adjoint au Maire du Hohwald

Marie-Josée CAVODEAU

Conseillère Communautaire
Maire de Mittelbergheim

Jacques CORNEC

Conseiller Communautaire
Maire de Bourgheim

Claude HAULLER

Président
Maire de Dambach-la-Ville

Thierry FRANTZ

Vice-Président
Maire d'Andlau

Denis HEITZ

Conseiller Communautaire
Maire de Zellwiller

Rémy HUCHELMANN

Conseiller Communautaire
Maire de Gertwiller

Nathalie KALTENBACH

Vice-Présidente
Maire de Barr

Jean-Georges KARL

Conseiller Communautaire
Maire de Heiligenstein

Vincent KIEFFER

Vice-Président
Maire d'Itterswiller

Vincent KOBLOTH

Vice-Président
Maire de Reichsfeld

Jean-Marie KOENIG

Conseiller Communautaire
Maire de Stotzheim

Evelyne LAVIGNE

Conseillère Communautaire
Maire d'Eichhoffen

Suzanne LOTZ

Vice-Présidente
Maire de Goxwiller

Germain LUTZ

Conseiller Communautaire
Maire de Valff

Jean-Claude MANDRY

Vice-Président
Maire d'Epfig

Marc REIBEL

Conseiller Communautaire
Maire de Nothalten

André RISCH

Conseiller Communautaire
Maire de Bernardswiller

Denis RUXER

Conseiller Communautaire
Maire de Saint-Pierre

Jean-Marie SOHLER

Conseiller Communautaire
Maire de Blienschwiller





Le Comité Syndical a décidé les points suivants :

Délibération n°1-2024 – Compte administratif 2023

Le Comité syndical approuve le compte administratif 2023 qui présente un excédent de fonctionnement de 166 644 € et un excédent d'investissement de 1 035 €. La concordance avec le compte de gestion est confirmée et le vote est acquis par 33 voix pour et 1 abstention, le président s'étant retiré lors du scrutin.

Délibération n°2-2024 – Affectation du résultat 2023

À la suite du vote du CA 2023, l'assemblée affecte l'excédent de fonctionnement de 166 644 € à l'article 002 et l'excédent d'investissement de 1 035 € à l'article 001. La décision est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°3-2024 – Budget primitif 2024

Le budget primitif 2024 est voté à l'unanimité : 699 700 € en fonctionnement et 61 000 € en investissement, conformément aux orientations débattues le 7 décembre 2023. Il finance notamment la phase 2 de la TVB, le PCAET, le service France Rénov' et la poursuite du SCoT. Il assure également toutes les dépenses liées aux ressources humaines et fonctionnement administratif du PETR

Délibération n°4-2024 – Participation des EPCI

Les contributions 2024 des trois communautés de communes sont fixées à 128 850 € (CCPB), 122 540 € (CCPO) et 116 520 € (CCPR), soit 5 €/habitant et la part spécifique au PCAET. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°5-2024 – Création d'un poste de chargée de développement local

Afin de pérenniser les missions de Sandra Orfao, le Comité crée un emploi permanent de technicien principal 2^e classe à temps complet, avec possibilité de recruter un contractuel si aucun fonctionnaire n'est disponible.

Délibération n°6-2024 – Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH)

Le Comité adopte le Pacte territorial SPRH et confie au PETR les volets 1 et 2 (animation territoriale et conseil France Rénov') pour cinq ans, avec un coût annuel estimé à 65 000 €. L'objectif est d'accélérer la rénovation performante des logements pour atteindre les cibles du PCAET, en lien avec la CeA, l'ANAH et la Région Grand Est.

Débat d'orientation budgétaire – exercice 2025

Le DOB 2025 constate une situation 2024 saine : aucune dette et des excédents prévisionnels de 47 645 € en fonctionnement et 1 469 € en investissement. Pour 2025, 625 145€ sont réservés aux charges de fonctionnement et 51 000 € aux charges d'investissement. Ces dépenses sont équilibrées en recettes par les participations des communautés membres et des subventions de l'Etat ou de la Région Grand Est.





2.3. Le Conseil de Développement Territorial

Instance participative et consultative du PETR, le Conseil de Développement Territorial (CoDev) réunit des représentants bénévoles des habitants du Piémont des Vosges. Composé paritairément de 15 hommes et 15 femmes élus pour 6 ans, il est animé par sa Présidente Patricia CATENNE et ses deux Vice-Présidents, épaulés par les agents du PETR.

Le CoDev s'est réuni en session plénière à 5 reprises entre le 19 février et le 18 novembre 2024.



Travaux du CoDev

Les principaux sujets de réflexion de cette année ont porté sur les mobilités-climat et le tourisme. Ci-dessous quelques propositions ;



Mobilités-Climat :



- Réduire l'usage de la voiture (autosolisme) en développant des modes de transport alternatifs (Transports en Commun et modes actifs) ;
- Optimiser et mutualiser les stratégies de déplacement à l'échelle du Piémont, en coordination avec les PETR voisins ;
- Encourager les modes actifs (marche, vélo) = enjeu de santé publique ;
- Favoriser l'intermodalité grâce à un maillage de différents modes de déplacement, à interconnecter entre eux (vélo-TER notamment) ;
- Amplifier et homogénéiser les pratiques actuelles déjà engagées par les 3 CC ;
- Développer un tourisme éco-responsable ;
- Améliorer la desserte externe et interne des principaux pôles : villages, Zones d'Activités et Zones Commerciales, sites touristiques ;
- Mener une réflexion spécifique sur la desserte du massif vosgien, type « Route des Crêtes » ;
- Développer des modes de déplacements innovants et faire du Piémont un « Laboratoire de la Mobilité » ;
- Expérimenter et évaluer (coût et bilan carbone) de nouveaux modes de déplacements innovants.

Tourisme :



- Trouver des activités culturelles et historiques, des offres de découverte avec étapes gustatives ;
- Construction de programmes de visites sur plusieurs journées avec un pass ;
- Développer un tourisme d'affaire pendant les périodes plus calmes pour maintenir la bonne activité de nos hôtels, restaurants et commerces ;
- Valoriser notre patrimoine avec des visites construites en accord avec des historiens ;
- Proposer un tourisme spirituel au MSO ;
- Trouver une forme de tourisme qui permette de se déplacer sans voiture ;
- Développer des navettes à partir des gares ;
- Envisager une entrée payante et/ou un parking payant au Mont Sainte-Odile.

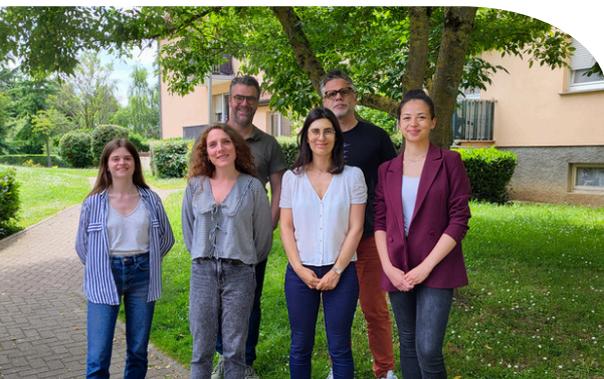


En juin 2024, Guy MUTSCHLER membre actif du CoDev et habitant de Rosheim est décédé subitement. Nous pensons fort à lui et à sa famille.



3. MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

3.1. L'équipe du PETR



En 2024, l'équipe du PETR se composait de 6 agents chargés d'accompagner les élus du territoire dans leurs projets communs.

Ils mettent leurs compétences au service des collectivités du Piémont et de ses habitants.



Baptiste KUGLER : Directeur

En poste depuis 2007 et titulaire d'un Master de Droit, il est en charge de l'administration générale du PETR et assure le lien entre les élus du Piémont des Vosges et l'équipe du PETR. Il soumet, prépare et met en œuvre les décisions des élus sur l'ensemble des thématiques abordées par la collectivité et assure la coordination technique avec les Communautés de Communes membres.



Sandra ORFAO : Chargée de mission en développement local

En poste depuis 2018 et titulaire d'un Master en Sciences pour l'Environnement parcours Géographie, elle assiste le Directeur dans le suivi et la mise en œuvre des projets menés par le PETR (SCoT, SARE/SPRH, TVB, Trame Noire, dépliants touristiques, Fête du vélo,...) et dans les tâches administratives. Elle est également en charge de la communication (site internet, documents de communication...).



Chloé BANNIER : Chargée de mission Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

En poste depuis 2023 et titulaire d'un Master en Relations Internationales, elle est en charge de piloter et coordonner la procédure d'élaboration du PCAET en collaboration avec les différents acteurs du territoire (EPCI, entreprises, associations,...).

Chloé BANNIER a quitté ses fonctions en septembre 2024. Elle a été remplacée par Carla POUPARD en mars 2025.



Perrine JAMAUX : Chargée de mission Système d'Information Géographique (SIG)

En poste depuis 2023 et titulaire d'un Master Cartographie et Gestion de l'environnement. Elle est en charge de l'administration, l'actualisation et le développement du Système d'Information Géographique pour l'observation territoriale (habitat, consommation foncière, environnement, économie, logements vacants...) et la création de cartes et données géographiques à destination des communes et EPCI membres (dépliant mobilité, cartes thématiques, périmètre des baux de chasse...).

Perrine JAMAUX a quitté ses fonctions en octobre 2024. Elle a été remplacée par Guillaume ROEHM en mars 2025.



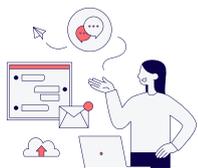
Sébastien RIFF: Conseiller France Rénov'

En poste depuis mars 2024, il est en charge de l'accompagnement des particuliers et des copropriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique. Sa mission s'inscrit dans le cadre du programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique). Il aide à la définition des projets de rénovation sur les plans financier, économique, technique, administratif et juridique. Ses conseils sont neutres et gratuits.



Orlana RAJOELISOA : Chargée de mission Trame Verte et Bleue (TVB)

En poste depuis mars 2024 et titulaire d'un Master 2 en Plantes, Environnement et Génie Ecologique, elle pilote la phase opérationnelle de la TVB : création et restauration de haies et mares, gestion des corridors... Elle accompagne et coordonne les actions pour le compte des collectivités dans leur projets d'un point de vue technique et financier. Orlana anime la sensibilisation des élus, agents communaux et du public par des supports pédagogiques et des événements.



Nadège PERRI : Stagiaire au PETR

De février à mi-mai 2024, les équipes du PETR ont accueilli Nadège en stage dans le cadre de son Mastère Management, Ingénierie et Droit de l'Environnement (MIDE). Son sujet de stage portait sur la création d'une boîte à outils permettant aux élus et services techniques de favoriser la mise en œuvre de la trame verte et bleue sur leur territoire.

Dès que nous le pouvons et que nous avons des sujets de stage, l'équipe du PETR encadre avec plaisir des étudiants.



3.2. Le rapport financier

Présenté en février 2025, les membres du Comité Syndical ont approuvé le compte administratif 2024 qui faisait état :

Section de fonctionnement :

Dépenses de l'exercice : **612 539,75 €**
Recettes de l'exercice : **497 312,31 €**
Excédent reporté n-1 : + **166 644,49 €**

Section d'investissement :

Dépenses de l'exercice : **45 506,45 €**
Recettes de l'exercice : **46 017,42 €**
Excédent reporté n-1 : + **1 034,24 €**

Ces résultats ont été réaffectés au sein du Budget Primitif 2025 qui a été approuvé comme suit :

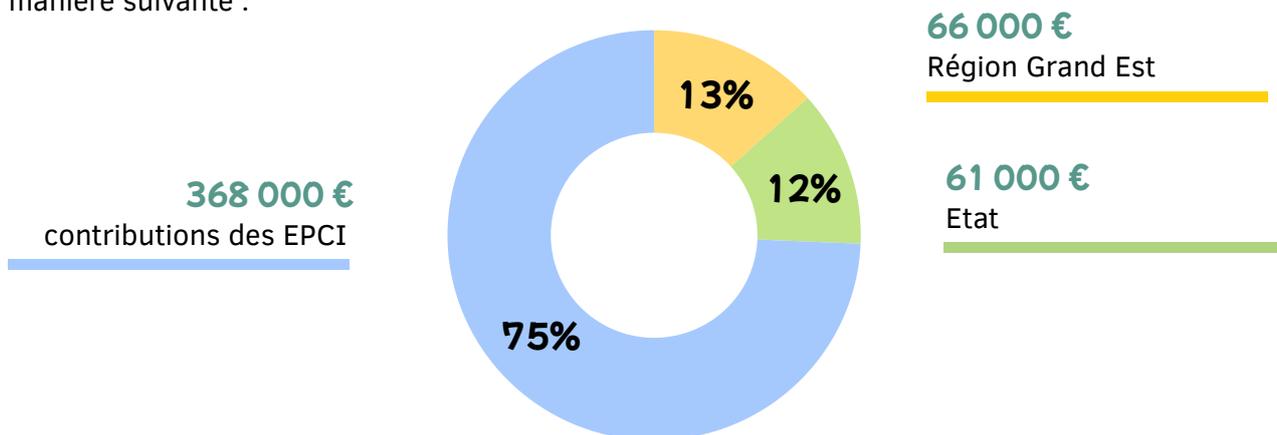


	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	648 700€	597 282,95€
Résultat de fonctionnement reporté		51 417,05€
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	648 700€	648 700€

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes d'investissement
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	53 350€	51 804,79€
Affectation du compte 1068		1 545,21€
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	53 350€	53 350€



S'agissant plus particulièrement des ressources 2024 du PETR, elles s'établissaient de la manière suivante :



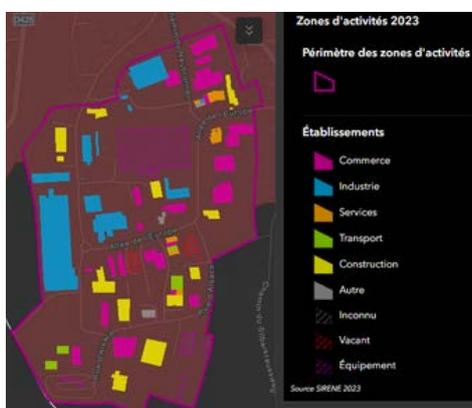


I. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & PLANIFICATION

I.1. Le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale

Depuis l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) révisé en février 2022, le PETR est en charge de sa mise en œuvre effective, à travers une mission de suivi articulée autour de plusieurs observatoires thématiques. Cette mission vise à évaluer la traduction opérationnelle des orientations du SCoT dans les politiques publiques locales mais aussi à préparer le bilan à 6 ans de l'application du schéma.

En 2024, le PETR a poursuivi la mission de suivi et de mise en œuvre du SCoT à travers une double approche : veille stratégique et outils opérationnels. Une surveillance structurée des indicateurs-clés a été mise en place via le Système d'Information Géographique du PETR, permettant de suivre l'évolution des dynamiques territoriales (urbanisme, foncier, habitat...).



Carte extraite du Dashboard sur les ZA 2023

Un travail spécifique a été mené sur les espaces économiques du Piémont : typologie, taux d'occupation, localisation, évolution des surfaces.

Cette analyse a permis à la fois d'alimenter le suivi des orientations économiques du SCoT et de contribuer activement à l'inventaire des zones d'activités, mission confiée réglementairement aux communautés de communes. Le PETR s'est ainsi positionné comme appui technique pour faciliter le croisement des données et harmoniser les méthodologies.

I.2. Le Pacte Territorial de Réussite pour la Transition Écologique : une dynamique consolidée en 2024

L'année 2024 a marqué une phase de consolidation et d'accélération pour le Pacte Territorial de Réussite pour la Transition Écologique (PTRTE) du Piémont des Vosges. Portée par une gouvernance entre les élus du territoire, l'État, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace, cette démarche partenariale a permis de structurer un vivier de projets ambitieux, alignés sur les priorités environnementales, sociales et économiques du territoire.



Avec un portefeuille de **277 projets identifiés**, dont **93,5 %** sont en cours, réalisés ou à un stade avancé de réflexion, le PETR assure un rôle de coordination dans la mise en œuvre des actions stratégiques du territoire. Près de **200 M€ d'investissements** sont mobilisés autour d'enjeux tels que la transition énergétique (réseaux de chaleur, photovoltaïque, rénovation performante), la mobilité douce (pistes cyclables intercommunales), la biodiversité (trames écologiques), ou encore les équipements publics durables (périscolaires intercommunaux, pôles administratifs, restructurations scolaires).



2. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2.1. Le service France Rénov'



Suite au départ de Clément fin 2023, le service France Rénov' du PETR a été relancé en mars 2024 avec l'arrivée de Sébastien nouveau conseiller. Après une phase de reprise et de préparation, le service a rouvert au public le 15 mai, avec la remise en place des 4 demi-journées de permanences sur le territoire : Dambach-La-Ville/Epfig, Barr, Obernai et Rosheim.

Malgré une période d'activité limitée à 7 mois et demi, le service a réalisé **501 actes** dont :



234 actes de type A1
(Information de 1er niveau)



258 actes de type A2
(conseils personnalisés)
pour un objectif de 77

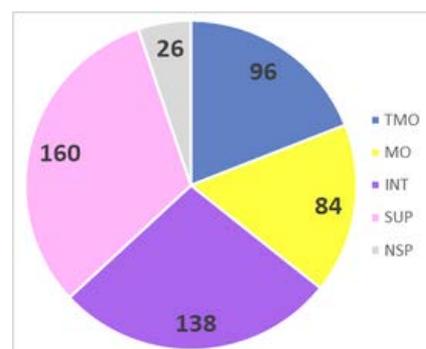


9 actes de type A4
(Accompagnement renforcé -
Amont chantier)

Les sollicitations ont principalement porté sur le remplacement des systèmes de chauffage (chaudières, poêles à granulés, Pompe à Chaleur) et l'amélioration de l'enveloppe thermique (isolation, menuiseries), souvent accompagnées de demandes d'éclairage sur les dispositifs d'aides (MaPrimeRénov', Ma Prime Adapt', les Certificats d'Économie d'Énergie CEE, Aides locales, etc.).

La reprise des permanences physiques ont permis de recréer une relation de confiance avec les usagers et d'assurer une présence territoriale indispensable. Cette dynamique confirme l'utilité du service et la pertinence de sa relance.

Répartition des demandes par catégorie de ménage



TMO : Très Modeste; MO : Modeste; INT : Intermédiaire; SUP : Supérieure; NSP : Ne sait pas

Participation au salon BiObernai



Pour la 3ème année consécutive, le conseiller France Rénov' du PETR était présent du 13 au 15 septembre 2024 au salon BiObernai. La participation aux événements locaux permet de renforcer la communication sur le service et d'aller à la rencontre des habitants.

Au-delà de la montée en puissance opérationnelle, l'année 2024 a marqué un tournant politique pour la continuité du service et du conseil. En effet, le PETR s'est engagé aux côtés de l'Etat via l'ANAH et de la Région Grand Est sur une nouvelle convention dénommée : Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH).

Cette convention fixe la réaffirmation d'un service d'intérêt général, neutre et gratuit : il s'agit d'une priorité stratégique et en parfaite cohérence avec le Plan Climat en cours d'élaboration.

2.2. Le Plan Climat Air Énergie Territorial

2.2.1. Une concertation territoriale élargie et renouvelée

L'année 2024 a marqué une intensification des actions de concertation autour du PCAET. Un des temps forts a été l'**Apéro climat – Nos forêts face au changement climatique**.

Organisé à Rosheim, il a réuni près de 110 participants autour des enjeux climatiques liés à l'avenir des forêts du Piémont des Vosges et à ses enjeux de conservation. Ce moment convivial a permis d'informer largement, mais aussi de capter la parole des citoyens, dans un format inédit qui sera reconduit.



Par ailleurs, la carte interactive participative mise en ligne en 2023 continue d'enrichir la démarche en recueillant les contributions des habitants sur les initiatives locales, les vulnérabilités perçues et les idées d'actions.



Deux ateliers thématiques structurants ont permis d'approfondir le travail de co-construction :

- **L'atelier TEPOS** (Territoires à énergie positive) du 27 juin à Goxwiller a servi de base pour définir des objectifs ambitieux de réduction de la consommation énergétique et de développement des énergies renouvelables d'ici 2035.
- **L'atelier "vulnérabilité"** du 2 décembre à Gertwiller a réuni élus, citoyens et associations pour identifier les priorités d'adaptation aux effets du changement climatique. Quatre grands thèmes (eau, agriculture, ville et habitat, santé) ont structuré les échanges en petits groupes et fait émerger des propositions concrètes.



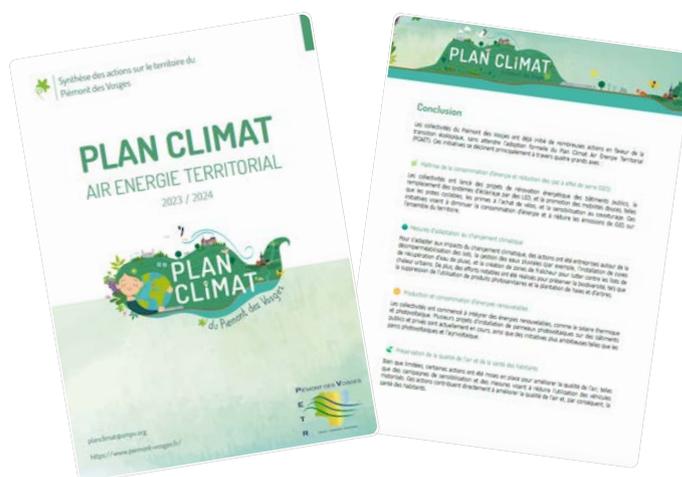
2.2.2. Un partage des contenus avec les intercommunalités

Le PETR a veillé à associer les trois intercommunalités membres à l'ensemble de la démarche. En 2024, le diagnostic PCAET a été présenté de manière ciblée à chaque EPCI :

- le 22 avril à la CCPO,
- le 14 mai à la CCPR,
- le 4 juin à la CCPB,



En complément, un document de synthèse sur les actions liées aux enjeux climatiques déjà réalisées ou en cours sur le territoire du Piémont des Vosges a été partagé. Il permet de capitaliser sur les dynamiques locales et de nourrir la stratégie d'ensemble, dans un souci de cohérence et de valorisation des initiatives existantes.



2.2.3. Objectifs, stratégie et validation politique



L'ensemble des éléments issus des ateliers, du diagnostic et des retours des territoires a permis de formuler des objectifs chiffrés à horizon 2035 et 2050, notamment en matière de réduction des gaz à effet de serre, de sobriété énergétique et de production d'énergies renouvelables.

Ces objectifs ont été affinés à travers des discussions autour des niveaux d'ambition réalistes, secteur par secteur (bâtiments résidentiels, tertiaires, mobilités, etc.).

Le Comité de pilotage du 21 octobre 2024, tenu à Barr, a validé les grandes orientations stratégiques du PCAET. Ce COPIL a acté les arbitrages collectifs et marqué une étape décisive avant la rédaction de la stratégie et du programme d'actions, en s'accordant sur des priorités cohérentes avec le SRADDET Grand Est et la Stratégie Nationale Bas Carbone.



3. PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



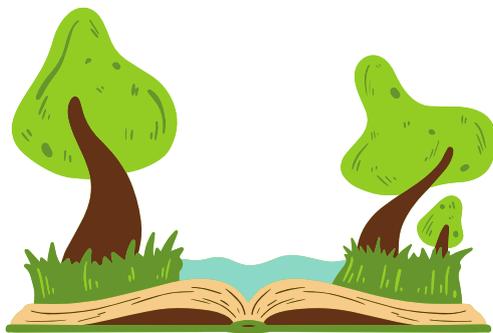
3.1. La Trame Verte et Bleue du Piémont des Vosges

La Trame Verte et Bleue (TVB) constitue un des piliers de la stratégie territoriale définie dans le SCoT du Piémont des Vosges, approuvé en février 2022.

Elle irrigue plusieurs orientations du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), qu'il s'agisse de la préservation des continuités écologiques, de la gestion durable des espaces agricoles et forestiers ou de l'adaptation au changement climatique.

3.1.1. Une action intégrée dans les politiques environnementales du PETR

En 2024, la TVB s'est articulée pleinement avec d'autres volets du projet de territoire :



- elle alimente le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en cours d'élaboration,
- elle accompagne les politiques à mettre en œuvre localement : des collectivités ont sollicité le PETR pour intégrer la TVB dans leur projet PLU,
- Elle participe de manière générale à sensibiliser tous les publics à la préservation de la biodiversité

La stratégie foncière

L'année 2024 marque le basculement du diagnostic à l'action.

Une des premières actions a été la réalisation d'un document d'aide à la décision sur la mise en œuvre d'une stratégie foncière en faveur de la TVB. Ce travail a été réalisé par Nadège accueillie en stage en février. Cette boîte à outils permettra aux élus et services techniques d'être accompagnés pour préserver la biodiversité locale, et informer les propriétaires privés.



Suite à sa rédaction, le document est en cours de relecture par le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) afin d'obtenir une consolidation et validation.

En mars 2024 une Chargée de mission Trame Verte et Bleue a été recrutée. Son rôle est d'accompagner les communes dans la création de nouveaux projets en faveur de la TVB, de poursuivre la dynamique lancée sur le territoire en sensibilisant tous les publics aux enjeux de la biodiversité.



3.1.2. Le partage d'information et la sensibilisation du public

Deux séries de réunions ont été proposées aux habitants du territoire afin de promouvoir la biodiversité et les démarches engagées.

La première portait sur la restitution de l'étude Trame Verte et Bleue au grand public, par la LPO Alsace et Mon Jardin Nature : le 25 janvier à Niedernai, le 3 octobre à Andlau et le 10 octobre à Rosheim.

La deuxième série de réunions, animée par la Maison de la Nature Bruche Piémont, a permis de sensibiliser le public présent aux enjeux liés à la préservation des vergers, via l'organisation de sorties terrain et de réunions publiques : le 5 octobre à Bischoffsheim, le 19 octobre à Dambach-la-Ville et le 7 novembre à Bernardswiller.

Des documents de communication ont également été produits.

> Restitutions publiques de l'étude TVB



> Visites et conférences sur les vergers



> Document de communication sur les vergers





3.1.3. La mise en œuvre des actions TVB via les chantiers participatifs

Grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et au soutien technique de la Région et de la DREAL Grand Est dans le cadre de l'Appel à Projets Trame Verte et Bleue, les collectivités du Piémont des Vosges ont pu bénéficier d'aides pour contribuer au développement et à la préservation de la biodiversité locale. Les 1^{res} actions en 2024 ont été :

> Plantations de haies sur le territoire

Les communes Itterswiller, Andlau, Meistratzheim ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile (Niedernai) ont réalisé des plantations de nouveaux linéaires de haies.

Grâce à ces actions, ce sont plus d'un kilomètre de haies champêtres qui ont été créées sur le territoire. L'ensemble des chantiers se sont déroulés sous la forme participative, permettant ainsi d'intégrer les habitants, agents communaux, élus, enfants, écoles et syndicats viticoles, dans la démarche. La sélection des plants a été réalisée de manière à privilégier les végétaux locaux, adaptés aux sols et aux aléas du changement climatique.



> Semis d'une prairie fleurie à Andlau



La prairie fleurie apporte de nombreux avantages en termes de biodiversité : elle attire une grande variété d'insectes pollinisateurs, papillons et oiseaux et propose un habitat pour ces derniers, particulièrement important en milieu urbain. De plus, contrairement à une pelouse classique, la prairie fleurie nécessite peu d'entretien et est moins consommatrice en eau.

Ainsi la commune d'Andlau a réalisé un semis sur une parcelle de verger, permettant le développement d'une prairie fleurie sur une belle superficie.

> Achat et plantation d'arbres fruitiers hautes-tiges : une opération pour restaurer les vergers du Piémont des Vosges

Le **PETR a financé 20% des 350 arbres fruitiers** (mélange de pommiers, poiriers, mirabelliers, quetschiers, amandiers, cerisiers et cognassiers) distribués à 20 communes volontaires. Cette opération avait un double objectif de renforcement et de restauration des ceintures de vergers, et de création de nouvelles parcelles de vergers. Le choix des parcelles a aussi été couplé aux enjeux identifiés dans l'étude Trame Verte et Bleue.





3.2. La Trame Noire du Piémont des Vosges

Lancée en 2023, l'étude «Trame Noire du Piémont des Vosges : Identification d'un réseau écologique nocturne » s'est achevée fin 2024. Confiée au groupement composé de TerrOïko, Dark Sky Lab et l'Agence ON, ce projet a été réalisé grâce au soutien de l'Union Européenne via le fonds FEADER et la DREAL Grand Est avec **une aide totale de 53 620 €**.

> Les étapes clés du projet

L'identification des points lumineux (15 000 avant 23h), l'analyse de la qualité du ciel et le croisement avec les objets de la TVB ont constitué le point de départ de la co-construction de la Trame Noire avec les élus et techniciens du territoire.

septembre 2023 : survol aérien nocturne du territoire



scannez >
et visualiser
les images



avril 2024 : atelier de co-construction de la Trame Noire avec les élus et technicien



mai 2024 : phase de terrain - sites cibles tels que les Zones d'activités



juin 2024 : atelier de sensibilisation et d'échanges auprès des entreprises



octobre 2024 : finalisation et restitution de l'étude auprès des élus et techniciens



> Les livrables de l'étude



Les livrables de l'étude sont disponibles sur le site internet du PETR : Rapport d'étude, Notice lumière, document de sensibilisation,...

Ces outils permettent de guider tous les acteurs du territoire (élus, agents communaux, entreprises, habitants,..) dans leur changement de pratiques et dans la modernisation de leur éclairage pour réduire la pollution lumineuse et préserver la biodiversité et le ciel nocturne.



4. MOBILITÉ

4.1. La Fête du vélo du Piémont des Vosges

Le dimanche 5 mai 2024 s'est tenue la troisième édition de la Fête du vélo du Piémont des Vosges, organisée par les trois communautés de communes et le PETR.

Cet évènement familial est l'occasion idéale pour les cyclistes de tous niveaux de se réunir le temps d'une journée festive, d'apprécier les paysages de Piémont, de parcourir nos itinéraires cyclables et de profiter de nombreuses animations.

> Des Nouveautés en 2024

Suite à l'étude sur la Stratégie touristique sur le territoire du Piémont des Vosges et à la création du "Club Tourisme de Savoir-Faire", **13 entreprises se sont associées à l'évènement** et ont ouverts leurs portes le long des circuits vélo afin de faire découvrir leurs activités.

Ces découvertes ont été appréciées par les visiteurs, la plupart locaux, ainsi que par les artisans et entreprises du territoire qui ont pu partager leur savoir-faire et se faire connaître auprès d'un nouveau public.

Sur la Communauté de Communes du Pays de Barr, le village vélo a été installé à Andlau, au niveau de l'espace de Loisirs. Ce lieu a permis d'organiser des animations autour du nouveau pumphtrack.

> Un défi qui attire toujours autant



Pour la seconde année, un défi a été proposé en partenariat avec l'usine locale de chaussette LABONAL, installée à Dambach-la-Ville. Une nouvelle fois les cyclistes étaient invités à se rendre dans les 3 villages vélo et faire valider leurs passages. À la clé, une paire de chaussettes collector femme ou homme pour les 500 premiers.

> De nombreuses animations dans les villages vélo





4.2. Le Défi "J'y vais"



Engagé dans plusieurs projets de préservation de la biodiversité et de développement durable notamment avec l'élaboration du PCAET, le PETR par la participation de ces agents a pris part pour la troisième année au défi "J'y vais". Cette action est soutenue par l'ADEME Grand Est, co-construite par l'association Initiatives Durables avec les collectivités et territoires partenaires.

Durant 3 semaines, élèves et salariés ont été invités à se rendre sur leur lieu d'activité par des modes de déplacements durables : marche, vélo, train, bus, covoiturage...

L'objectif était de compatibiliser les kilomètres parcourus avec ces moyens de déplacement et de calculer les kg de CO₂ évités en n'utilisant pas la voiture individuelle.

Grâce à la motivation de ses agents, le PETR du Piémont des Vosges a terminé à nouveau à la 1^{ère} place du classement des entreprises de 3 à 20 salariés sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile, là où se trouve le siège du PETR.

Au niveau Régional le PETR du Piémont des Vosges se classe 10^{ème} et a contribué à éviter l'émission de 132,95 Kg de CO₂.



4.3. L'étude territoriale sur la mise en place de flottes à faibles émissions



Au cours de l'année 2024 un nouveau projet a été lancé sur le territoire, la réalisation d'une "Étude territoriale sur la mise en place de flottes à faibles émissions" dans le cadre de l'Appel à Projets lancé par la Région Grand Est.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans l'ambition du territoire de réduire les émissions de Gaz à effet de serre et alimentera le PCAET.

Pour le territoire cette étude permettra notamment d'évaluer les opportunités d'une ou plusieurs stations multi-énergie et d'accélérer le remplacement des flottes de poids lourds à énergie fossiles vers des énergie propres en évaluant le besoin des opérateurs privés et publics.

Une consultation a été lancée du 27 juillet au 6 septembre pour choisir un prestataire. Sur les sept offres reçues, c'est l'entreprise EGIS qui a été retenue pour sa méthodologie rigoureuse et sa compréhension des enjeux locaux.

Le montant attribué est de 49 850 € HT, avec un soutien de la Région de 24 925 €. L'étude sera finalisée fin 2025.



5. TOURISME

5.1. Le Club Tourisme de Savoir-Faire



Lancée en 2024, suite à l'étude sur la Stratégie Touristique, la démarche « Tourisme de savoir-faire » a pour ambition de valoriser les talents et les passions des acteurs économiques du territoire, tout en favorisant leur mise en réseau.

Le PETR du Piémont des Vosges, en lien avec les Offices de Tourisme Intercommunaux (OTI) et les Communautés de communes, joue un rôle de facilitateur en assurant le portage politique et un appui financier, l'appui technique et organisationnel étant dévolu aux offices et intercommunalités.

Le format des rencontres, organisé les jeudis en fin de journée, repose sur un triptyque efficace : visite d'une entreprise locale (30 à 40 minutes), intervention d'un expert ou témoignage autour d'une thématique, et moment convivial propice aux échanges.

L'édition du 13 juin 2024, organisée à la micro-brasserie « Les Intenables » à Rosheim, a illustré la richesse de ce réseau, avec la participation d'intervenants régionaux (Région Grand Est, ART Grand Est). Un travail de fond sur l'identité visuelle commune et la structuration numérique du réseau est engagé, avec la création d'une page dédiée sur les sites des OTI et une carte interactive des entreprises engagées.



Une autre rencontre s'est tenue le 17 octobre au Domaine viticole FRITZ SCHMITT d'Ottrott avec notamment un retour d'expérience sur les visites d'entreprise et l'appel à participation pour l'édition 2025 de la Fête du vélo.

Ce club de professionnels, fondé sur la coopération et la reconnaissance mutuelle, constitue désormais un levier de la stratégie touristique du territoire.

5.2. Le label "Accueil vélo"



L'année 2024 a également été marquée par la mise en place d'une convention de partenariat entre le PETR et Alsace Destination Tourisme (ADT) pour promouvoir le cyclotourisme et instaurer une aide à la labellisation « Accueil Vélo » des établissements touristiques (hébergeurs, restaurateurs,...) situés sur le territoire.

Le PETR s'est engagé à financer 50% du coût de la labellisation, plafonné à 100 € par établissement pour les 50 premiers dossiers éligibles. Le suivi des demandes et l'accompagnement des professionnels du tourisme est géré par les trois Offices de Tourisme.

Sur le territoire du Piémont on dénombre à ce jour une trentaine d'établissements.



6. LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE : UN OUTIL AU SERVICE DU TERRITOIRE

Depuis son déploiement en 2007, le SIG du PETR constitue l'ossature technique de suivi des politiques publiques, particulièrement celles inscrites dans le SCoT. L'année 2024 a été marquée par la création et la conception des cartes pour le Plan Climat, la collaboration du PETR à l'inventaire des Zones d'Activités du Piémont, la modernisation des outils et le renforcement de l'appui offert aux intercommunalités.

6.1 Le SIG : Observatoires territoriaux

> Surveillance des indicateurs structurants



- Mise en place de tableaux de bord dynamiques : consommation foncière, densité de l'habitat, habitat...
- Intégration des mises à jour INSEE et des fichiers fonciers, garantissant des données fraîches et actualisées pour l'évaluation du SCoT.

> Observatoire des logements vacants



- Import et traitement du dernier millésime LOVAC, produit par le Cerema,
- Application mobile (QField) déployée : Plus de 1 300 adresses vérifiées sur le terrain avec photos et qualification de la vacance, fournissant une cartographie fiable pour la stratégie de remobilisation 2025.

6.2 Un appui direct aux collectivités

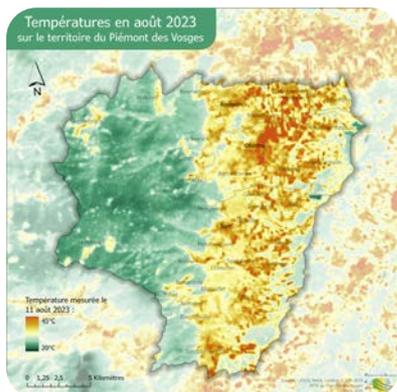
> Inventaire des zones d'activités

Accompagnement méthodologique des trois EPCI pour harmoniser les limites, définir une typologie commune et saisir les données dans un gabarit SIG « clé en main ». L'analyse de 358 ha a permis de connaître les taux d'occupation, de repérer les friches et de satisfaire aux exigences légales tout en alimentant les indicateurs économiques du SCoT.

> Formation & assistance

Plusieurs sessions de formations sur l'outil arcOpole (consultation cadastrale) ont été organisées, comme chaque année, afin de former les nouveaux agents des collectivités du Piémont. La chargée de mission SIG mène également des missions d'assistance sur l'outil.

6.3 Conception et réalisation des cartes pour le Plan Climat



Le SIG du PETR a joué un rôle essentiel dans la conception du diagnostic du PCAET, en produisant toutes les cartes du diagnostic.

En croisant données territoriales, socio-économiques et environnementales, le SIG a permis de spatialiser les enjeux climat-air-énergie à différentes échelles afin d'apporter une lecture fine du territoire. Qu'il s'agisse de la répartition des consommations d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre, du potentiel de développement des énergies renouvelables ou des vulnérabilités, les cartes ont permis de visualiser les contrastes et les leviers d'action.

PIÉMONT DES VOSGES



**POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU PIÉMONT DES VOSGES**

38 rue du Maréchal Koenig 67210 OBERNAI

**03 88 47 02 80
contact@smpv.org
www.piemont-vosges.fr**